

Notre pratique clinique et théorique nous conduit à prendre résolument en compte l'inscription de tout sujet dans des liens familiaux tout au long de sa vie. Ces liens familiaux prennent une densité et une teneur particulière à "l'automne de la vie" de la personne lorsque des décisions importantes sont à prendre.

Le temps – chronologique mais surtout psychique – du départ de "chez soi" et de l'entrée en institution est crucial non seulement pour la personne concernée directement, mais également pour son entourage familial. Le choix, la délibération et la décision sont le plus souvent partagés, quand ils ne s'imposent pas, parfois même à l'insu de la personne concernée ! Ces moments concernent plus ou moins directement les membres de la famille, mais tout autant quoique différemment les bénévoles et les professionnels éventuellement impliqués dans l'accompagnement de la personne à son domicile.

La "collectivité" elle-même, parce qu'elle énonce un discours sur le "maintien" à domicile, sur l'entrée en institution, sur la dépendance et la fin de vie... etc. aux incidences (représentations, économiques et politiques) significatives, ne sont pas sans impact sur les pratiques sociales (familiales et institutionnelles) et les personnes qui s'y inscrivent.

Et lorsque la question de « l'institutionnalisation » se pose pour une personne, c'est souvent en des termes où se mêlent obligation, devoir, soumission au désir ou discours de l'autre, nécessité face au réel du handicap, de la dépendance et/ou de la solitude, de l'inulactibilité de la fin de vie comme échéance.

C'est alors le temps d'une épreuve, souvent douloureusement vécue, potentiellement traumatique, mettant en tension la personne dans ses liens du côté des proches impliqués par un « choix » qui s'impose s'il ne s'élabore pas. Mais un choix qui s'impose est-il encore un choix ? Et si ça l'est, est-ce encore un choix de vie, alors même qu'il s'agit d'aller vers ce qui s'avère être, le plus souvent, « la dernière demeure » ? Est-ce seulement acceptable, supportable, envisageable ? Si oui, à quelles conditions ? Quelle place, quel accueil et quel accompagnement réserve-t-on à une élaboration subjective, familiale et, au-delà, sociétale du vieillissement, de la dépendance à autrui, de la fin de vie ? Comment accompagner le « passage », pour/avec une personne et sa famille, du domicile à l'institution (et les va et vient qui en sont parfois l'occasion) de sorte qu'il ne s'agisse pas de passage à l'acte aux effets mortifères ? Existe-t-il d'autres modalités d'envisager les derniers lieux et temps de sa vie ?

C'est donc à partir de notre pratique clinique – auprès des parents qui nous parlent de leurs propres parents, auprès des grands-parents, auprès des « vieux » nous parlant de leurs enfants-adultes et devenus parents, de leur conjoint, etc. et auprès des professionnels – que nous construisons ce nouvel "objet" de réflexion partagée de cette 3^e journée.

parent'
âge

Aide psychologique
des personnes âgées
et de leurs familles.

Ligne d'appel 02 98 43 25 26
parentage@parentel.org

Avec le soutien de



association
parentel

Siège social, 4 rue Colonel Fonferrier 29200 Brest
contact@parentel.org / www.parentel.org

Organisme de Formation continue
Enregistré sous le numéro : 53 29 08665 29.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

parent'
âge

Journée d'étude
"Personnes âgées et liens familiaux"



Peut-on consentir
à entrer
en institution ?

Vendredi 13 décembre 2013

Maison des familles /UDAF
15 rue Gaston Planté
Zone de Kergaradec Gouesnou
BREST

association
parentel

Peut-on consentir à entrer en institution ?



Vendredi 13 décembre 2013

UDAF – 15 rue Gaston Planté Zone de Kergaradec Gouesnou – Brest

MATIN

9H

Accueil

9H30

Ouverture

« Quitter son domicile : enjeux subjectifs et familiaux... »

Daniel COUM, psychologue clinicien, directeur des Services, Association PARENTEL.

10H

Conférence-débat

« Consentement à l'entrée en institution : un sans choix pour un chez-soi ? »

Véronique LEFEBVRE des NOETTES, psychiatre du sujet âgé, centre hospitalier Emile Roux (AP-HP), membre du groupe « Ethique et société – Vieillesse et vulnérabilité » Espace Ethique/AP-HP.

11H Conférence-débat

« Je ne veux pas mourir seul(e) »

Dominique LE DOUJET, président d'honneur de Psychologie & Vieillesse, docteur en psychologie, psychologue au Centre Hospitalier Guillaume Régnier – Rennes
Auteur de *Naissance de la gérontologie psychologique*, Presses de l'EHESP, 2008.



APRÈS-MIDI

14H

Échanges à partir des pratiques

« Quand "le maintien à domicile devient difficile", quels accompagnements du passage ? »

Avec la participation de :
Patricia BOTTA-MINGANT, responsable du CLIC d'Iroise,
Philippe CHIRON, directeur de la résidence LA SOURCE – Brest

Anne-Laure LE COZ, responsable de la MAIA – Brest.
Animation : Martine PELTIER-LE TEUFF, psychologue clinicienne, Association PARENTEL.

16H

Conférence-débat

« Colocation solidaire : un nouveau choix de vie ? »

Christiane BAUMELLE, psychosociologue et présidente de l'association LA TRAME (Cocon 3S Développement)
Auteur de *Manuel de survie des seniors en colocation*, éd. Tournez La Page, 2012.

16H45

Table-ronde

« Quelles avancées ? »

Véronique LEFEBVRE des NOETTES, Dominique LE DOUJET et Daniel COUM

17h00

Fin de la journée

BULLETIN D'INSCRIPTION

Peut-on consentir à entrer en institution ?

Vendredi 13 décembre 2013 – Brest

Coupon réponse à retourner pour le 9 décembre 2013 – Association Parentel

4 rue Colonel Fonferrier 29200 Brest

contact@parentel.org – Fax 02 98 43 63 12

Nom

Prénom

Institution

Adresse

Tél.

Tarifs :

Formation continue 130 €

Inscription individuelle 80 €

Chômeurs*, étudiants*, adhérents* de l'association Parentel 30 € (*sur justificatif)

Précisions :

Une attestation de présence sera fournie avec la facture envoyée par courrier à l'issue de la formation ;

L'inscription n'est prise en compte qu'après règlement des frais ou signature d'une convention de formation.